

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES LA
BIODIVERSITÉ ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD) / UFHB**

Crédit IDA N° 5733 CI

CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANTS

**PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DES TRAVAUX DE
REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD**

CONTRAT N° CI-002/ CEA-CCBAD /2017

Unité de Gestion du CEA-CCBAD

Août 2017

CONTRAT POUR PRESTATIONS DE SERVICES

À rémunération forfaitaire

Passé entre

**LE PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE
DURABLE (CEA-CCBAD)**

et

KOUASSI N'guessan Pierre

En date du : 13/09/ 2017

CONTRAT

Le présent contrat (« le Contrat ») est conclu le ... 13/09/2017...

Entre

Le Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD), représenté par le Directeur de WASCAL, Coordonnateur National du projet CEA-CCBAD, Prof. KONE Daouda, Tél : (225) 22 40 36 93 ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part,

Et

KOUASSI N'guessan Pierre (« le Consultant »), résidant à Abidjan- Abobo Sogefiha Tel : 00(225) 58 08 58 11 ; e-mail : ksinpierre@yahoo.fr

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Consultant fournisse les services visés ci-après, et

ATTENDU QUE le Consultant accepte de fournir lesdits services,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT sont convenues de ce qui suit :

1. Services

- (i) Le Consultant fournit les services spécifiés dans l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » qui forme partie intégrante du présent Contrat (« les Services »).
- (ii) Le Consultant fournit le personnel énuméré dans l'Annexe B « Personnel du Consultant » pour la prestation des Services.
- (iii) Le Consultant soumet des rapports au Client sous la forme et dans les délais spécifiés à l'Annexe C « Obligations du Consultant en matière d'Établissement de Rapports ».

2. Calendrier

Le présent Contrat entrera en vigueur à la date à laquelle le Contrat est approuvé par le Client ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit.

La durée du contrat est de 12 mois. Cependant si la durée des travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments excédait douze (12) mois, le délai supplémentaire ne sera pas rémunéré.

3. Paiement

A. Montant plafond

Pour les Services fournis conformément à l'Annexe A, le Client paie au Consultant **un montant au forfait plafonné à sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA hors taxes**, étant entendu que ce montant plafond comprend la totalité des

coûts et des bénéfices du Consultant excepté toute obligation fiscale dont il pourrait être redevable. Le Montant est payé en monnaie nationale (Franc CFA) au consultant.

Les intitulés du compte du consultant sont :

Code banque : CI008

Code guichet : 01111

Numéro de compte : 0111634727-67

Clé RIB : 16

Domiciliation bancaire : SGBCI

Adresse géographique : PLATEAU SIEGE

B. Calendrier des Paiements

Le calendrier des paiements est le suivant :

- 10% du montant des honoraires au titre de l'avance de démarrage à la signature du contrat et sur présentation du rapport de démarrage sans garantie bancaire, soit la somme de **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA hors taxe ;**
- 30% du montant des honoraires à la remise du rapport trimestriel 1 jugé acceptable par le Client, **soit la somme de deux millions deux-cent cinquante mille (2 250 000) francs CFA hors taxes.**
- 25% du montant des honoraires à la remise du rapport trimestriel 2 jugé acceptable par le Client, **soit la somme d'un millions huit-cent soixante-quinze mille (1 875 000) francs CFA hors taxes.**
- 25% du montant des honoraires à la remise du rapport trimestriel 3 jugé acceptable par le Client, **soit la somme d'un millions huit-cent soixante-quinze mille (1 875 000) francs CFA hors taxes.**
- 10% du montant des honoraires à la remise du rapport final sanctionnant la fin des travaux de chaque chantier et jugé acceptable par le Client, **soit la somme de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA hors taxe.**

C. Conditions de Paiement

Les paiements sont effectués en **Francs CFA** dans les **21 jours** suivant la date à laquelle le Consultant a présenté des factures en double exemplaire au Coordonnateur désigné au paragraphe 4.

4. **Administration du Projet**
 - A. **Coordonnateur.**

Le Client désigne comme coordinateur **Professeur KONE Daouda, Coordonnateur du CEA-CCBAD**. Le Coordonnateur est responsable de la coordination des activités relevant du Contrat, de l'acceptation et de l'approbation des rapports et autres produits au nom du Client, ainsi que de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement.
 - B. **Rapports**

Les rapports énumérés à l'Annexe C « Obligations du Consultant en matière d'Établissement de Rapports » sont présentés au cours de la mission et servent de base aux paiements à effectuer conformément au paragraphe 3.
5. **Normes de Performance**

Le Consultant s'engage à fournir les Services conformément aux normes professionnelles et déontologiques, de compétence et d'intégrité les plus exigeantes. Il remplace rapidement tous employés affectés à l'exécution du présent Contrat qui ne donneraient pas satisfaction au Client.
6. **Devoir de Réserve**

Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, le Consultant ne divulgue aucune information exclusive ou confidentielle concernant les Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités du Client sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci.
7. **Propriété des Documents et Produits**

Tous les rapports, études ou autres produits, sous forme de graphiques, logiciels ou autres, que le Consultant prépare pour le compte du Client au titre du présent Contrat deviennent et demeurent la propriété du Client. Le Consultant peut conserver un exemplaire desdits documents et logiciels.
8. **Activités interdites au Consultant**

Le Consultant convient que, pendant la durée du présent Contrat et après son expiration, ni lui-même ni toute entité qui lui est affiliée ne seront autorisés à fournir des biens, travaux, ou services (autres que les Services et toute prolongation desdits Services) pour tout projet qui résulterait desdits Services ou lui serait étroitement lié.
9. **Assurance**

Le Consultant prend toute mesure appropriée pour s'assurer.
10. **Transfert**

Le Consultant ne cède ni ne sous-traite le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable du Client.
11. **Fraude et corruption**

La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et consultants et leurs sous-traitants d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les

plus strictes. En vertu de ce principe, la Banque :

a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

i) est coupable de « corruption »¹ quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses »² quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « manœuvres collusoires »³ les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manœuvres coercitives »⁴ quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manœuvres obstructives »

(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se fonde une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à

¹ Aux fins de la présente clause, le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public. Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent.

² Aux fins de la présente clause, le terme « personne ou [...] entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution.

³ Aux fins de la présente clause, le terme « personnes ou entités » fait référence à toute personne ou entité qui participe au processus d'attribution des marchés, soit en tant que potentiels attributaire, soit en tant qu'agent public, et entreprend d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif.

⁴ Aux fins de la présente clause, le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution.

cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

(bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 3.1 (e) ci-dessous.

- b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ;
- c) annulera la fraction du prêt allouée à un marché si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation ;
- d) sanctionnera une entreprise ou un individu soit en l'excluant indéfiniment ou pour une période déterminée de toute attribution des marchés financés par la Banque, soit en imposant une sanction, si la Banque établit, à un moment quelconque, que cette entreprise ou cet individu s'est livré, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché que la Banque finance; et
- e) En outre, l'Entreprise autorisera la Banque et/ou les personnes recrutées par la Banque à inspecter les locaux et/ou les documents et pièces comptables de l'Entreprise et de ses sous-traitants et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque. L'attention du Candidat est attirée sur la clause (a) (v) ci-dessus qui prévoit, entre autres, que les actes consistant à entraver délibérément l'exercice de la Banque de son droit d'examen sont prohibées et susceptibles d'entraîner la résiliation du contrat et l'inéligibilité du Candidat conformément aux dispositions des Directives de la Banque sur la passation des marchés.

12. Droit applicable et Langue du Contrat Le Contrat est soumis au droit de *la Côte d'Ivoire* et la langue du Contrat est *le français*.

13. Règlement des différends Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à arbitrage/conciliation conformément au droit du pays du Client.

Signé le 31/08/2017

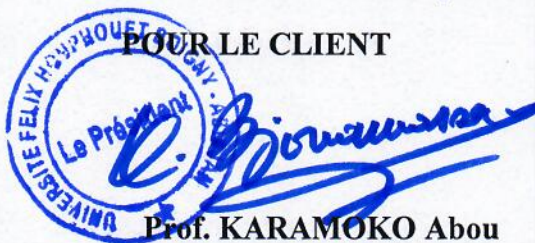
POUR LE CONSULTANT



M. KOUASSI N'guessan Pierre
Consultant

Signé le 13/09/2017

POUR LE CLIENT



Prof. KARAMOKO Abou
Président de l'Université Félix Houphouët Boigny

Visa du Contrôleur budgétaire



LISTE DES ANNEXES

- Annexe A : Termes de Référence et Étendue des Services
- Annexe B : Personnel du Consultant (Non utilisé)
- Annexe C : Obligations du Consultant en matière d'Établissement de Rapports
- Annexe D : CV du Consultant
- Annexe E : Détail de la proposition financière du consultant

ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE ET ETENDUE DES SERVICES

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Université Félix Houphouët Boigny, est un établissement d'enseignement supérieur dont les objectifs sont la recherche, l'enseignement supérieur et le service à la communauté qui abrite en son sein l'Ecole Doctorale WASCAL (West African Service Science Center on Climate Change and Adapted Land Used) sur les changements climatiques et la Biodiversité. L'Université Félix Houphouët Boigny s'appuyant sur l'Ecole Doctorale et soucieuse de l'influence grandissante des changements climatiques puis de leurs impacts sur l'agriculture, a proposé et obtenu le label de Centre d'Excellence sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD) qui bénéficiera de l'appui de la Banque mondiale. Avec ce Label, l'Excellence en formation et en recherche ainsi que la Gouvernance sont des missions très pertinentes qui entrent dans l'objectif de Développement de la Côte d'Ivoire.

Les changements climatiques peuvent engendrer des perturbations significatives sous l'influence de plusieurs facteurs qui doivent être élucidés et appréhendés pour rechercher des mesures d'adaptation ou des stratégies durables selon des modèles de prévision efficaces. Il s'agit de phénomènes pouvant influencer négativement la sécurité alimentaire et la biodiversité à travers l'inaptitude des cultures, les difficultés de reconstitution des écosystèmes et d'adaptation des espèces animales aux nouveaux écosystèmes.

La Banque mondiale en investissant dans les Institutions d'enseignement supérieur voudrait à travers la formation et la recherche soutenir durablement le développement technologique des pays à travers l'accroissement des ressources humaines. Ainsi, l'accord de financement qui engage la Côte d'Ivoire a été co-signé le 20 octobre 2015 par le Directeur des Operations de la Banque mondiale pour la Cote d'Ivoire et la Ministre Déléguée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances. Cet accord de financement a été suivi de la signature du contrat de performance par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Présidente de l'Université Félix Houphouët Boigny.

Dans la mise en œuvre de ses activités, le **CEA-CCBAD** envisage la réhabilitation d'un certain nombre de bâtiments et la construction d'autres bâtiments constituant le centre d'excellence africain sur les changements climatiques, la biodiversité et l'agriculture durable sur les sites **de l'Université Félix Houphouët Boigny et de WASCAL AU POLE SCIENTIFIQUE DE BINGERVILLE EX-ESIE**. Ces différents travaux ont inévitablement des impacts positifs mais aussi des impacts négatifs sur les composantes de l'environnement.

L'adoption de la Loi n° 96-766 du 03 octobre 1996, portant Code de l'Environnement et la promulgation du décret n° 96-894 du 08 novembre 1996 relatif aux règles et procédures applicables aux études d'impact environnemental par la république de Côte d'Ivoire, impliquent une obligation pour les projets d'investissement publics ou privés susceptibles de porter atteinte à l'environnement, d'être soumis soit à une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), soit à un Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES), selon leurs natures techniques, leurs ampleurs et selon la sensibilité de leurs milieux d'implication. De même, la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale rend obligatoire l'évaluation environnementale des projets ou investissements susceptibles d'être associés à des impacts négatifs.

Le Projet Centre d'Excellence sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD) réalisera tout au plus des Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES) car, étant classé en catégorie environnementale « B ».

C'est donc dans l'optique de se conformer à la législation nationale et à la PO4.01 de la Banque mondiale d'une part, et d'autre part, de respecter les principes fondamentaux du développement durable que l'Unité de Gestion du Projet souhaite recruter un **consultant individuel environnementaliste pour la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans lesdits travaux de réhabilitation et de construction.**

II – OBJET DES TERMES DE REFERENCE

Les présents termes de référence(TDR) visent à définir les critères de recrutement d'un **consultant individuel en sauvegarde environnementale**, qui se chargera de garantir la prise en charge adéquate et ce, conformément à la législation nationale et à la PO4.01 de la Banque mondiale des potentiels impacts négatifs que généreraient ces réhabilitations et constructions.

III- MISSIONS DU CONSULTANT INDIVIDUEL

1. Missions du Consultant

Les principales responsabilités et taches du consultant en sauvegarde environnementale sont les suivantes :

- Conduire ou veiller au respect de la réalisation du criblage environnemental et social systématique des activités du projet en vue de leur catégorisation environnementale ;
- Définir les besoins en études et / ou audits nécessaires pour le bon suivi environnemental et social, élaborer les termes de références de ces études et audits ; assurer le suivi de la réalisation et la diffusion des résultats ;
- Assurer l'approbation des documents de gestion environnementale du projet par les partenaires impliqués dans la mise en œuvre et éventuellement des bénéficiaires des activités du Projet ;
- Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation ou de compensation prévues dans les documents de sauvegardes environnementales et sociales du Projet ;
- Concevoir les outils, initier et coordonner les collectes des données de suivi des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;
- Contrôler et suivre des mesures de protection de l'environnement et des recommandations d'ordre social ;
- Elaborer des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- Mettre en exergue les problèmes que les données de suivi environnemental et social auront fait apparaître et proposer des réorientations ;
- Produire des rapports périodiques de suivi environnemental et social à l'attention des responsables du Projet et pour les missions d'appui et de supervision ;
- Superviser la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde environnementale et sociale des missions de supervision du projet ;
- Veiller à l'intégration des aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans les Dossiers d'Appel d'Offres et les activités du projet ;

- Veiller au renseignement des indicateurs d'impacts environnementaux et sociaux par le suivi-évaluation du projet ;
- Etc.

2. Les résultats attendus de la mission

- Les besoins en études et / ou audits nécessaires pour le bon suivi environnemental et social sont définis, les termes de référence de ces études et audits rédigés ;
- Le criblage environnemental et social systématique des activités du projet en vue de leur catégorisation environnementale est effectif ;
- Les documents de gestion environnementale et sociale du projet sont approuvés ;
- Les outils de collecte des données de suivi des mesures de sauvegardes environnementales et sociales sont conçus et utilisés ;
- Les besoins en études et / ou audits nécessaires pour le bon suivi environnemental et social sont définis, les termes de référence de ces études et audits rédigés ;
- Les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) sont élaborés et mis en œuvre ;
- Les rapports périodiques de suivi environnemental et social à l'attention des responsables du Projet et pour les missions d'appui et de supervision sont produits dans les délais ;
- La supervision de la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde environnementale et sociale des missions de supervision du projet est effective.

3. Qualifications et expériences requises du consultant :

Qualification académique

- avoir un niveau BAC + 5 dans une science de l'Environnement (biologie, foresterie, agronomie, géographie, sociologie etc.);
- avoir une spécialisation en économie de l'environnement et en développement durable sera un atout

Expérience professionnelle

- avoir une expérience démontrée d'au moins cinq (5) ans dans la préparation de documents environnementaux et d'étude d'impacts environnementaux et sociaux et la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale ;
- Avoir réalisé au minimum cinq (05) missions dans le cadre de la gestion de la sauvegarde environnementale et sociale ;
- posséder une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque mondiale en matière d'études environnementales et sociales ;
- disposer d'une connaissance des normes et réglementations en matière d'environnement et de développement durable en Côte d'Ivoire ;
- avoir une connaissance des risques environnementaux liés aux travaux de génie civil et d'établissements devant accueillir régulièrement de personnes adolescentes et jeunes ;

IV- DUREE DE LA MISSION, CHRONOGRAMME, LIVRABLES ET TYPE DE CONTRAT

La durée du contrat est étalée sur toute la durée des travaux de réhabilitation et de construction (la durée des travaux dépendra des résultats des études en cours relatives aux études architecturales et de réhabilitation) dans le cadre du projet CEA-CCBAD selon le chronogramme ci-dessous :

Désignation	Echéancier
Rapport de démarrage	Au démarrage de la mission après l'ordre de service
Rapports trimestriels	Tous les trois mois après le démarrage de l'étude et ce jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de construction
Rapport Provisoire	Au plus tard 15 jours après la réception provisoire des travaux de construction des bâtiments
Rapport final d'activités	Au plus tard 15 jours après avoir reçu et pris en compte les remarques, commentaires et observations du client sur le rapport provisoire

N.B : Ces rapports seront produits en trois (03) exemplaires accompagnés du support numérique (sur CD ou clé USB).

Le recrutement du consultant individuel sera sanctionné par un contrat à rémunération forfaitaire.

V. NOTE METHODOLOGIQUE

Le Consultant présentera une note méthodologique décrivant sa compréhension de la mission. Cette note décrira les méthodes, l'organisation et l'approche pratique de sa mission d'études et toutes autres dispositions qui permettront au **CCBAD** d'apprécier la qualité des services proposés.

VI- MODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux Directives de la Banque mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, édition Janvier 2011 et révisée en Juillet 2014.

La procédure de sélection se fera selon la comparaison de trois (3) CV minimum conformément au plan de passation des marchés.

Le consultant individuel le plus qualifié à la suite de l'analyse des CV sera invité à soumettre une offre technique et financière. Au cas où ses offres technique et financière sont jugées acceptables par le Client, le contrat pourra être négocié et signé en cas d'accord.

ANNEXE B : PERSONNEL DU CONSULTANT (Non utilisé)

ANNEXE C : OBLIGATION DU CONSULTANT EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS

Le Consultant présentera les rapports relatifs aux prestations :

- **Un rapport de démarrage** : il s'agit là du plan de travail incluant les résultats attendus et le cadre logique de suivi des indicateurs d'impacts environnementaux et sociaux potentiels des activités du projet. Le démarrage effectif de la mission suppose la validation de ce rapport par l'unité de gestion du projet (UGP). Ce rapport sera soumis en trois (3) exemplaires sur support papier accompagné d'une version électronique
- **Un rapport trimestriel** : le consultant rédigera un rapport de suivi trimestriel prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux de la mise en œuvre du projet tels que définis dans le rapport de démarrage. Ce rapport fait l'état d'avancement de toutes les tâches du consultant. C'est un rapport de synthèse **des rapports mensuels** qui se trouveront en annexe du rapport trimestriel et transmis à l'unité de gestion du projet (UGP). Ce rapport sera soumis en trois (3) exemplaires sur support papier accompagné d'une version électronique
- **Un rapport final** : à la fin des travaux de réhabilitation et de construction de tous les bâtiments, le Consultant produira un rapport provisoire de réception des travaux. A la suite des observations de l'UGP, ce rapport est produit en version définitive. Ce rapport sera soumis en trois (3) exemplaires sur support papier accompagné d'une version électronique

ANNEXE D : CURRICULUM VITAE DU CONSULTANT

CURRICULUM VITAE

1. **Poste** : expert sociologue
 2. **Nom et Prénoms** : KOUASSI N'GUESSAN PIERRE
 3. **Date de naissance** : 12-02-1973 **Nationalité** : ivoirienne
 4. **Nom de l'employeur** : Consultant individuel
 5. **Contacts de l'employé** : 58 08 58 11

6. Education

Date	Institution	Diplôme (s) obtenu
2002	Institut d'Ethnosociologie (IES) Université de Cocody (Côte d'Ivoire).	DEA de sociologie de développement rural
2000	Institut d'Ethnosociologie (IES) Université de Cocody (Côte d'Ivoire).	Maîtrise de sociologie du Travail
1997	Institut d'Ethno-Sociologie (IES) Université de Cocody (Côte d'Ivoire).	Licence de sociologie
1996	Institut d'Ethno-Sociologie (IES) Université de Cocody (Côte d'Ivoire).	Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires (DUEL) de Sociologie
1993	Baccalauréat Série A2	Lycée Moderne DIMBOKRO.

7. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

- Membre du réseau socio Anthropologie

8. Autres formations :

- Master en Management des projets (en cours), CSI Polytechnique, Cocody Riviera.

9. Langue :

Langue	Lue	Parlé	Écrite
Français	bon	bon	bon
Anglais	moyen	moyen	moyen

10. Expérience professionnelle

Depuis **2000** jusqu'à **ce jour** : **Consultant indépendant**

11. Détail des tâches exécutées	12. Expérience de l'employé qui illustre mieux sa compétence	
1. Organisation et supervision des enquêtes et des entretiens de groupe, mobilisation des parties prenantes, organisation de réunions publiques, 2. Supervision et encadrement général de l'étude sociale; 3. Analyse de la documentation disponible ; Rédaction du rapport du PAR	Nom du projet ou de la mission :	ELABORATION DE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DE PROJETS D'AMENAGEMENT DE VOIRIES, DE CANAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES ET DES LACS DANS LA VILLE DE SAN PEDRO
	Année :	Depuis décembre 2016
	Lieu :	San Pedro
	Principales caractéristiques du projet :	Travaux de bitumage voies urbaines, construction d'ouvrages de drainage, faucardage et dragage des lacs
	Poste :	Expert Sociologue
	Activités :	Etude socio-économique des sites du projet, Identification et analyse des caractéristiques socio-économique et démographiques des populations.
Organisation et supervision des enquêtes et des entretiens de groupe dans le cadre de la concertation de la population; Supervision et encadrement général de l'étude sociale; Analyse de la documentation disponible ; rédaction du rapport socio-économique Contribution à la rédaction du rapport	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social du projet d'extension de l'Université LOUROUGNON GUEDE de DALOA
	Année :	Mai-novembre 2016
	Lieu :	Daloa
	Principales caractéristiques du projet	Acquisition de terrain, construction de nouveaux bâtiments
	Poste :	Expert Socio-économiste

global de l'EIES	Activités :	Identification des caractéristiques socio-économiques et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet, analyse des acteurs et parties prenantes du projet. Rédaction de rapport socio-économique.
Organisation et supervision des enquêtes et des entretiens de groupe dans le cadre de la concertation de la population; Supervision et encadrement général de l'étude sociale; Analyse de la documentation disponible ; Rédaction du rapport socio-économique ; Rédaction du rapport du PAR Contribution à la rédaction du rapport global de l'EIES	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social de l'ouverture et l'exploitation d'une carrière de gravier et sable dans le village d'Assikasso, département d'Agnibilékrou
	Année :	Février-juin 2016
	Lieu :	Agnibilékrou
	Principales caractéristiques du projet	Extraction et traitement du gravier et du sable ; Production et commercialisation de sable et de gravier ; Aménagement hydroagricole du site d'exploitation
	Poste :	Expert Socio-économiste
	Activités :	Identification des caractéristiques socio-économiques et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet ; Négociation avec les personnes affectées par le projet ; Elaboration d'un PAR des populations affectées par le projet
Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet;	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social des travaux de construction d'un pont sur le fleuve Marahoué et le

organisation de réunion de consultation publique Mobilisation des parties prenantes autour du projet Elaboration de PAR des populations affectées par le projet		reprofilage lourd de la route kani-sarhala.
	Année :	janvier-avril 2016
	Lieu :	Kani-Sarhala
	Principales caractéristiques du projet :	Travaux de réhabilitation de pistes rurale et de construction de pont
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	Etude socio-économique, analyse des acteurs et parties prenantes du projet. rédaction de rapports,
Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet; organisation de réunion de consultation publique Mobilisation des parties prenantes du projet	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social des travaux de construction d'une usine de production d'articles de ménages en plastique en zone industrielle de Yopougon.
	Année :	Novembre 2015-février 2016
	Lieu :	Abidjan
	Principales caractéristiques du projet :	Mise en place d'unité industrielle, production et distribution d'articles de ménage
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	Etude socio-économique, analyse des acteurs et parties prenantes du projet. rédaction de rapports,

Surveillance et contrôle environnemental des travaux. Rédaction de Rapports mensuels de suivi des travaux.	Nom du projet ou de la mission :	Projet de construction d'un collège à AYAOU SOKPA/ IEP de SAKASSOU
	Année :	Novembre 2014- Novembre 2015
	Lieu :	AYAOU SOKPA
	Principales caractéristiques du projet :	Construction de salles de classe, bureau des enseignants et magasins.
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	Elaboration de PGES, surveillance et contrôle environnemental des travaux.
Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet; organisation de réunion de consultation publique Négociation avec la communauté villageoise autour du projet	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social de l'ouverture et l'exploitation d'une carrière de granite dans le village de MBONOUA s/p d'ANYAMA
	Année :	Août-Décembre 2014
	Lieu :	MBONOUA S/P d'ANYAMA
	Principales caractéristiques du projet :	Travaux d'extraction et concassage de roches dures
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	Identification des caractéristiques socio-économiques et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet.
Surveillance et contrôle environnemental des travaux. Rédaction de Rapports mensuels de suivi des travaux.	Nom du projet ou de la mission :	Projet de construction de 200 salles de classes dans les IEP d'Agboville, Adzopé, d'Abengourou et d'Agnibilekrou
	Année :	Novembre 2013-Mars 2014
	Lieu :	Agboville- Adzope- Abengourou - Agnibilékrou

	Principales caractéristiques du projet :	Construction de salles de classe, bureau des enseignants et magasins.
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	Elaboration de PGES, surveillance et contrôle environnemental des travaux
Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation des personnes affectées par le projet; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation	Nom du projet ou de la mission :	Etudes techniques et étude d'impact environnemental et social de la voirie de la ville d'Abengourou
	Année :	Mai- juin-juillet 2013
	Lieu :	Abengourou
	Principales caractéristiques du projet :	Travaux de réhabilitation et de bitumage de voies urbaines
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	identification des caractéristiques socio-économique et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet.
Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation des personnes affectées par le projet; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation	Nom du projet ou de la mission :	Etudes techniques et étude d'impact environnemental et social de la voirie de la ville de SAN-PEDRO
	Année :	Mai- juin-juillet 2013
	Lieu :	San Pedro
	Principales caractéristiques du projet :	Travaux de réhabilitation et de bitumage de voies urbaines
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	identification des caractéristiques socio-économique et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet.

Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation des personnes affectées par le projet; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation	Nom du projet ou de la mission :	Etudes techniques et étude d'impact environnemental et social de la voirie de la ville de SOUBRE
	Année :	Mai- juin-juillet 2013
	Lieu :	Soubré
	Principales caractéristiques du projet :	travaux de réhabilitation et de bitumage de voies urbaines
	Activités :	identification des caractéristiques socio-économique et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet.
Etude socio-économique Identification des impacts socio-économiques; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation des personnes affectées par le projet; Elaboration d'un plan de Gestion environnemental et social du projet; Elaboration d'un plan de déplacement et de réinstallation (PAR)	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social du projet du réseau prioritaire des pistes agricoles de la région de la NAWA
	Année :	Mars - juin 2013
	Lieu :	Soubré
	Principales caractéristiques du projet :	travaux de reprofilage lourd de 750 km de pistes rurales. Détails des principaux itinéraires:
	Poste	Expert Socio-économiste
	Activités :	identification des caractéristiques socio-économique et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet.
Etude socio-économique Identification des personnes et des biens affectés par le projet Elaboration du rapport socio-économique Elaboration du rapport du Plan Abrégé	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social du projet de rénovation de l'immeuble siège de la BAD.
	Année :	Avril-juin 2012
	Lieu :	Abidjan

de Réinstallation des populations affectées par le projet de rénovation de l'immeuble siège de la BAD. -recensement des populations -identification et évaluation du préjudice subi	Principales caractéristiques du projet :	Travaux de déconstruction et de réhabilitation du patrimoine immobilier de la BAD
	Poste :	Expert sociologue
	Activités :	identification des caractéristiques socio-économique et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet. Elaboration d'un programme de développement.
Etude socio-économique Identification des personnes et des biens affectés par le projet Elaboration de Plan de Déplacement et de Réinstallation des populations affectées par le projet d'extension et de réhabilitation du réseau électrique dans le District d'Abidjan. -recensement des populations -détermination et évaluation du préjudice subi	Nom du projet ou de la mission :	Elaboration de plan de déplacement et de réinstallation des populations affectées par le projet d'extension et de réhabilitation du réseau électrique dans le district d'Abidjan.
	Année :	Janvier-avril 2012
	Lieu :	Abidjan
	Principales caractéristiques du projet :	Création et extension de lignes électriques HTA/MT/BT (lignes aériennes et souterraines).
	Poste :	Expert sociologue
	Activités :	identification des populations affectées par le projet. Détermination des caractéristiques socio-économiques et démographiques des personnes et des biens affectés par le projet. Elaboration d'un Plan de Déplacement et Réinstallation(PAR).

Etude socio-économique Identification et analyse des impacts socio- économiques du projet. Elaboration de programme de développement pour l'ensemble des communes du district d'Abidjan Détermination des principes de compensation des préjudices subis par les populations. Elaboration des rapports d'Etude socio-économique	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement de centres de groupage des ordures ménagères dans les communes du district d'Abidjan.
	Année :	Juin à Décembre 2012
	Principales caractéristiques du projet :	Construction de centres de groupage des ordures ménagères modernes équipés de pont-bascule, de quais de chargement et de déchargement et d'une administration
	Poste :	Expert sociologue
Etude socio-économique Identification et analyse des impacts socio- économiques du projet. Détermination des principes de compensation des préjudices subis par les populations. Elaboration des rapports d'Etude d'impact environnemental et social et du Plan Succinct de Réinstallation (PSR). Mise en œuvre du PSR	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social du projet de construction d'une passerelle entre Adjamé Bracodi et Williamsville dans la commune d'Adjamé.
	Année :	Mars-Mai 2010
	Lieu :	Abidjan
	Principales caractéristiques du projet :	Construction d'une passerelle de longueur totale de 62 mètres et de 4,30 mètres de largeur avec des voies d'accès de chaque côté.
	Poste :	Expert sociologue

	Activités :	identification des caractéristiques socio-démographiques et culturelles des personnes et des biens affectés par le projet. Définition et élaboration des d'indemnisation des populations affectées par le projet.
Collecte et traitement des données socioéconomiques de base. Proposition de modes de gestion des bornes fontaines par les organisations communautaires Collecte et traitement des données de base sur les quartiers précaires d'Abidjan. Sensibilisation des populations aux dangers liés que constituent les quartiers précaires.	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social du programme d'urgence d'infrastructure urbaine (PUIUR)-composante eau potable.
	Année :	Août 2009.
	Lieu :	Abidjan
	Principales caractéristiques du projet :	Réalisation de 65 bornes fontaines dans les communes du District d'Abidjan.
	Poste :	Assistant de l'Expert sociologue
	Activités :	identification des sites d'implantation des bornes fontaines, détermination des caractéristiques socio-démographiques des populations de la zone du projet.
Collecte de données de terrain, Définition de cadre institutionnel et réglementaire des évaluations environnementales et sociales, de déplacement et de réinstallation de populations. Elaboration du cadre politique de réinstallation des populations	Nom du projet ou de la mission :	Projet d'urgence d'ouvrages du secteur de l'électricité (PURE).
	Année :	Janvier- Mars 2009
	Lieu :	Abidjan-Tabou-Tai-BONDOUKOU- Agnibilékrou.
	Principales caractéristiques du projet :	Etude de faisabilité du projet.
	poste :	Assistant de l'Expert socio-économiste

	Activités :	Mise en place de documents cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et de cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP).
Identification, analyse et évaluation des impacts socio-économiques ; Proposition de mesures d'atténuation des impacts. Elaboration du plan de déplacement et de réinstallation	Nom du projet ou de la mission :	Etude d'impact environnemental et social du projet d'interconnexion des réseaux électriques Côte d'Ivoire- Mali
	Année :	Juillet à Décembre 2008
	Lieu :	Ferkessédougou- frontière ivoiro-malienne.
	Principales caractéristiques du projet :	Travaux d'installation de lignes électriques de haute tension.
	poste :	Assistant Expert en Socio-économie
	Activités :	Identification des caractéristiques socio-démographiques et culturelles des personnes et des biens affectés par le projet. Définition et élaboration des d'indemnisation des populations affectées par le projet.
Veiller au respect des mesures environnementales et sociales préconisées par l'EIES. Actualisation de l'enquête socioéconomique de l'EIES. Mise en œuvre du Plan de Déplacement et de réinstallation (PDR). Conduite des Négociation avec les populations affectées par le projet.	Nom du projet ou de la mission :	Projet de construction de la voie d'accès au village d'Abatta à partir du boulevard Mitterrand (5,6 km).
	Année :	Février – Août 2007
	Lieu :	Bingerville
	Principales caractéristiques du projet :	Phase de réalisation du projet. Exécution des plans de compensation du projet.
	poste :	Sociologue Consultant
	Activités :	surveillance environnementale et sociale. Mise en œuvre du PDR.

Identification de l'état initial du site du projet. Inventaire des données socio-économiques des linéaires des futures voies ferrées. Elaboration de rapports d'étude	Nom du projet ou de la mission :	Etude de faisabilité de l'interconnexion des réseaux ferroviaires de l'Afrique de l'ouest.
	Année :	Juin – Juillet 2007
	Lieu :	Abidjan-Dimbokro-Daloa-Man – San pèdro
	Principales caractéristiques du projet :	Etudes environnementales et socio-économiques préliminaires, sur les tracés probables des voies ferrées à construire.
	poste :	Sociologue Consultant
	Activités :	Identification et analyse des composantes environnementales et sociales des itinéraires. Analyse de l'importance socio-économique des localités traversées.
Collecte de données socioéconomique en phase APS. Participation à la rédaction du rapport d'Evaluation de la rentabilité du projet.	Nom du projet ou de la mission :	<i>Projet de prolongement de l'autoroute Abidjan - Grand-Bassam.</i>
	Année :	Juillet 2003.
	Lieu :	Abidjan
	Principales caractéristiques du projet :	Etude socio-économique et routière.
	poste :	Sociologue
	Activités :	Recueil de données socio-économiques.

13. ATTESTATION

Je soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Fait le 15 juin 2017

ANNEXE E : DETAIL DE LA PROPOSITION FINANCIERE DU CONSULTANT

OFFRE FINANCIERE

En l'absence de délai indicatif de réalisation des travaux prévus, un délai d'exécution maximum de 12 mois a été retenu par le consultant

En honoraires les coûts sont les suivants :

DESIGNATION	UNITE	QUANTITE (mois)	COUT UNITAIRE (FCFA)	TOTAL DE LA MISSION (FCFA)
Honoraires	Forfait	12	625 000	7 500 000